

École élémentaire LE PARC
9, Le Parc
69360 SAINT SYMPHORIEN d'OZON
☎ 04 78 02 73 43
✉ ce.0692896y@ac-lyon.fr

PROCES VERBAL
CONSEIL d'École
Le 4 mars 2019

Personnes présentes :

Équipe enseignante : Mmes Alberti, Champet, Kouidri, Pépin, Rabatel, Raffin, Méhois, Timpério, Véracruz et Mrs Guichard et Planchon.

Education Nationale : M Barroso (DDEN)

Représentants de la mairie : Mmes Mora, Simian Mireille, Simian Marie-Odile et Teyssot.

Parents élus : Mmes Bonnet, Croisier, Dobignard, Lemesre, Mebarkia, Palma, Revel et M. Caclin

Personnes excusées :

Education Nationale : M Adler IEN

Parents élus : Mme Périnet

1 Stages « Réussite »

Ces stages sont reconduits cette année sur l'école durant les deux semaines des vacances de printemps. Les enfants seront accueillis tous les matins (y compris le mercredi) de 9h à 12h hormis le lundi 22 avril qui est férié.

Ces stages s'adressent à des élèves de CM1 et CM2 qui ont besoin d'être soutenus et valorisés et ils portent uniquement sur des compétences en Maths et en Français.

Chaque groupe est constitué de 3 à 6 élèves.

3 groupes sont prévus la première semaine et 2 groupes la deuxième. Des élèves des écoles de Marennes et des Marais seront accueillis.

L'information sera transmise à la mairie pour l'occupation des locaux.

2 Le LSU

Les parents ont récemment reçu un code d'accès afin de pouvoir consulter en ligne le livret scolaire de leur enfant.

Les enseignantes continueront à en imprimer une version qui sera collée et conservée dans un cahier à l'école.

En se connectant, les parents qui le souhaitent pourront accéder directement au livret numérique et l'imprimer au besoin.

3 Le règlement départemental

Mme Alberti présente le nouveau règlement, explique l'état d'esprit dans lequel il a été rédigé et en donne les grandes lignes.

Une version numérique sera envoyée à chaque membre du Conseil d'École et une version papier est déjà consultable à l'école sur demande. L'information sera donnée à l'ensemble des parents.

Le prochain règlement de l'école se référera à ce nouveau règlement départemental. Il sera travaillé par l'équipe enseignante et proposé lors du premier conseil d'école de la prochaine année scolaire.

4 Les projets financés par l'APE

L'ensemble de l'équipe enseignante remercie vivement l'Association de Parents d'Élèves qui

apporte un soutien financier considérable permettant ainsi la réalisation de sorties et de projets riches pour les élèves.

- participation à hauteur de 10€ par enfant et par jour pour l'ensemble des classes transplantées.
- 300€ par classe pour des projets spécifiques.

Monsieur Barroso, propose aux enseignants de faire une demande auprès des DDEN afin d'obtenir une subvention de 150 euros pour les classes vertes. Les enseignantes lui feront parvenir prochainement un descriptif détaillé des objectifs.

Mme Simian propose également pour les classes vertes de poser une demande de subvention auprès du département.

5 Les financements Mairie

Consommables informatiques (cartouches...) : 700 €

Fournitures papier / administratives : 690 €

Fournitures, manuels scolaires et papeterie pour les 9 classes : 8320 €

Matériel de sport : 600 €

Transport : 6100 €

Équipement : 8000 € (deux nouvelles classes seront équipées de mobilier neuf réglable)

5800€ pour l'achat de 3 Vpi et 1 ordinateur portable

Toutes les demandes de l'équipe enseignante ont reçu une réponse favorable. Les enseignants remercient vivement la mairie.

Merci à la municipalité qui a pris en charge l'impression de 90 petits livrets en couleur spécifiquement pour les classes vertes.

Mme Timpério pourra soumettre une demande d'aide financière pour du matériel spécifique à usage des élèves de l'ULIS.

6 Divers

Accessibilité de l'école

La municipalité réfléchit à la mise en place d'un dispositif d'accessibilité rapide aux étages type ascenseur. Cette mise en conformité est obligatoire et se fera dans les prochaines années.

Sensibilisation au Handicap

Le samedi 16 mars 2019 à partir de 8h45 et jusqu'à 12h, de nombreuses associations seront présentes au gymnase intercommunal de Ravareil à Saint Symphorien d'Ozon. Les enseignantes en charge des CE2, CM1 et CM2 s'engagent à relayer l'information auprès de leurs élèves.

Surexposition aux écrans

Des orthophonistes et des médecins de la commune qui travaillent actuellement sur le sujet ont interpellé l'équipe enseignante, désireuse de les rejoindre dans cette réflexion. M Barroso a apporté des documents et les remet à Mme ALBERTI. Ils seront placés dans le panneau d'affichage.

Conseil des élèves

Il est constitué de 2 représentants par classe, se réunit toutes les 3 semaines et respecte la parité.

Il a pour vocation d'améliorer la qualité de vie dans notre école. Le DDEN informe que dans d'autres écoles, des élèves délégués participent au Conseil d'école. Cette piste pourra être explorée.

Kermesse

La kermesse de l'école aura lieu le samedi 29 juin 2019 à l'Espace Louise Labé.

Date du prochain Conseil d'École : Jeudi 13 juin 2019.

La Directrice,
Corinne ALBERTI



La secrétaire de séance,
Nadine RAFFIN

